

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2012

L'An deux mil Douze, Le 28 Mars à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune.
(Date de la convocation : 22 Mars 2012)

PRESENTS (es) :

Messieurs ARZILLIER, GILLET, LECLERC, BAUDOU, FERY.

Mesdames MOINDJIE, CAILLAT, TILLY, DEVILLE, MARTIN, DESSOY

ABSENTS (es) : Mr FLERON (Pouvoir à Mme TILLY), Mme BOUQUET, Mr LE BOT (Pouvoir à Mr ARZILLIER), Mr PIGER (Pouvoir à Mr GILLET)

Madame MARTIN Chantal a été nommée Secrétaire. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 982 – Vote du Compte Administratif 2011/Budget Principal et budgets annexes

2 – Délibération n° 983 – Affectation du résultat de l'exercice 2011 (sans reprise anticipée préalable et après vote du compte administratif). Inscription des restes à réaliser – Décisions relatives au Budget 2012

3 – Délibération n° 984 – Compte de Gestion 2011 dressé par le Receveur de Reims Banlieue/Commune et budgets annexes (C.C.C.A.S. et Lotissement les Vianneries)

4 – Délibération n° 985 – Subvention à la Banque Alimentaire de la Marne.

Eclairage Public :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'ADEME va offrir aux communes de moins de 2 000 habitants la possibilité de percevoir une subvention afin de rénover leur éclairage public. Dans ces communes les points lumineux sont souvent vétustes et sont équipés de lampes énergivores souvent de type « boules ». Ces luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure consomment beaucoup d'énergie.

Cette subvention de l'ADEME peut être cumulée avec celle que les communes peuvent percevoir au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Un dossier de demande de subvention va être déposé afin de savoir si la commune peut bénéficier de cette aide.

Questions Diverses :

1 - Comité des Fêtes :

Un nouveau président et un nouveau bureau ont été élus le 26 Mars dernier. Mr CAILLAT Bernard devient le nouveau président du comité des Fêtes.

- Abattage des arbres de la Place de la Mairie :

Les arbres ont été abattus le 28 Mars afin de laisser place aux travaux d'aménagement de la Place communale.

Le bois sera donné à la CLEF de Les Mesneux pour être vendu au profit de l'Association.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 02 AVRIL 2012 A 20 Heures 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 30 Mars 2012 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 28 Mars 2012.

LE MAIRE,